

1. Identification

Identificateur de produit	Oxygen (comprend BernzOmatic Oxygen)
Autres moyens d'identification	
Numéro de la FDS	WC033
Usage recommandé	A utiliser avec Oxy-Torches Seulement.
Restrictions d'utilisation	Aucun(e) connu(e).
Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur	
Fabricant/fournisseur	Worthington Cylinder Corporation
Adresse	300 E. Breed St. Chilton, WI 53014 États-Unis
Courriel	SDSRequest@worthingtonindustries.com
Téléphone	1-800-359-9678
Numéro de téléphone en cas d'urgence	CHEMTREC 1-800-424-9300 (États-Unis) 1-703-527-3887 International (CCN 628056)

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Gaz comburants Gaz sous pression	Catégorie 1 Gaz comprimé
Dangers pour la santé	Dangers pour la santé non classifiés ailleurs	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger
Mention de danger	Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Tout contact avec du gaz liquéfié risque d'entraîner une gelure.
Conseil de prudence	
Prévention	Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles. Tenir les soupapes et les accessoires exempts d'huile et de graisse.
Intervention	En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger.
Stockage	Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.
Élimination	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux. Non attribué.
Autres dangers	Aucun(e) connu(e).
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substances

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Oxygène		7782-44-7	100%

Remarques sur la composition Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	S'il y a difficulté à respirer, transporter la personne à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	En cas de gelure, immerger la zone concernée dans de l'eau tiède (pas plus de 105°F/41°C). La laisser immergée pendant 20 à 40 minutes. Obtenir des soins médicaux immédiatement.
Contact avec les yeux	Peu probable en raison de la forme du produit. En cas d'engelure, rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau chaude (entre 38 °C/100 °F et 43 °C/110 °F, sans excéder 44 °C/112 °F) pendant au moins 15 minutes. S'il est possible de le faire facilement, retirer les verres de contact. Obtenir une attention médicale si les symptômes persistent ou apparaissent après le lavage.
Ingestion	Ce produit est un gaz dans des conditions atmosphériques normales et l'ingestion est peu probable.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	La surexposition peut endommager poumon. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides").
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
Informations générales	S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser le moyen d'extinction approprié pour les matériaux environnant.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment des vêtements ignifuges, un casque à écran facial, des gants, des bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	En cas d'incendie : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Laisser le gaz brûler si le débit ne peut pas être immédiatement fermé. Arroser avec de l'eau à une distance sécuritaire pour refroidir le contenant et protéger la zone environnante. En cas d'échauffement se produit une surpression qui peut entraîner une explosion du récipient. Éloigner les bouteilles de gaz sous pression de la zone de l'incendie. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Ne pas diriger un jet d'eau vers la source de la fuite ou les dispositifs de sécurité en raison des risques de givrage. Utiliser une pulvérisation d'eau pour refroidir les récipients fermés. Evacuer la zone et combattre l'incendie d'une distance sécuritaire.
Méthodes particulières d'intervention	Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.
Risques d'incendie généraux	Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir à l'écart des zones basses. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Éteindre toutes les flammes à proximité. Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Si possible, tourner les récipients qui fuient de sorte que c'est le gaz qui s'échappe plutôt que le liquide. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
Précautions relatives à l'environnement	Aucune précaution environnementale particulière requise.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention	Ne pas manipuler, stocker ou ouvrir près d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Protéger le produit du rayonnement solaire direct. Tenir à l'écart des matières combustibles. Tenir les soupapes de réduction exemptes de graisse ou d'huile. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Prendre des précautions lors de la manipulation et du stockage. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.
Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités	Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. Stocker dans un endroit bien ventilé. Toujours fixer les bouteilles en position debout et fermer tous les robinets lorsque les bouteilles ne sont pas utilisées. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Les bouteilles doivent être entreposées en position verticale avec le chapeau de protection du détendeur en place et bien attachées pour éviter leur chute ou leur renversement. Les contenants stockés doivent être inspectés régulièrement pour leur condition générale et des fuites. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle	Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.
Valeurs biologiques limites	Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.
Contrôles d'ingénierie appropriés	Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.
Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	
Protection du visage/des yeux	En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé. Un écran facial est recommandé.
Protection de la peau	
Protection des mains	Porter des gants isolants contre le froid.
Autre	Porter un vêtement de protection approprié.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Dangers thermiques	Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.
Considérations d'hygiène générale	Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence	
État physique	Gaz.
Forme	Gaz comprimé.
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Sans objet.
Point de fusion et point de congélation	-218.4 °C (-361.12 °F)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	-183 °C (-297.4 °F)
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Inflammabilité (solides et gaz)	Ininflammable. Peut aggraver un incendie; comburant.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Sans objet.

Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Sans objet.
Densité de vapeur	1.105 (Air= 1)
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	0.65
Température d'auto-inflammation	Sans objet.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Sans objet.
Autres informations	
Température critique	-118.6 °C (-181.48 °F)
Densité	71.23 livres/pied ³ (Densité du liquide @ Point d'ébullition)
Propriétés explosives	Non explosif.
Formule moléculaire	O ₂
Masse moléculaire	32 g/mole
Propriétés comburantes	Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Augmente grandement la vitesse de combustion des produits combustibles.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Tenir à l'écart des matières combustibles. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Matières combustibles. Agents réducteurs forts.
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	La surexposition peut endommager poumon. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central.
Contact avec la peau	Le contact avec le gaz comprimé peut provoquer des lésions (engelures) en raison de son refroidissement rapide par évaporation.
Contact avec les yeux	Le contact avec le gaz comprimé peut provoquer des lésions (engelures) en raison de son refroidissement rapide par évaporation.
Ingestion	Ce produit est un gaz dans des conditions atmosphériques normales et l'ingestion est peu probable.

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques La surexposition peut endommager poumon. Peut provoquer des effets sur le système nerveux central. L'exposition à un gaz se propageant rapidement ou à un liquide qui se vaporise peut provoquer des engelures ("brûlures froides").

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non classé.
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
Sensibilisation respiratoire	Pas un sensibilisant respiratoire.
Sensibilisation cutanée	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génotoxique.
Cancérogénicité	Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.
Toxicité pour la reproduction	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le développement.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique	Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Non classé.
Danger par aspiration	Sans objet compte tenu de la forme du produit.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement.
Persistance et dégradation	Sans objet compte tenu de la forme du produit.
Potentiel de bioaccumulation	

Log K_{ow} du coefficient de répartition octanol/eau
0.65

Mobilité dans le sol	Sans objet compte tenu de la forme du produit.
Autres effets nocifs	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Consulter les autorités avant l'élimination. Utiliser le contenant jusqu'à ce qu'il soit vide. Éliminer ce produit et son récipient comme un déchet dangereux. Ne pas percer ou brûler, même vide. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
Règlements locaux d'élimination	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1072
Désignation officielle de transport de l'ONU	OXYGÈNE COMPRIMÉ
Classe de danger relative au transport	
Classe	2.2
Danger subsidiaire	5.1
Groupe d'emballage	-
Dangers environnementaux	Non
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number	UN1072
UN proper shipping name	Oxygen, compressed
Transport hazard class(es)	
Class	2.2
Subsidiary risk	5.1
Label(s)	2.2, 5.1
Packing group	-
Environmental hazards	No
ERG Code	2X

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

IMDG

UN number UN1072
UN proper shipping name OXYGEN, COMPRESSED
Transport hazard class(es)

Class 2.2

Subsidiary risk 5.1

Packing group -

Environmental hazards

Marine pollutant No

EmS E-C, S-W

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon Sans objet.

**l'Annexe II de MARPOL 73/78 et
le recueil IBC**

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Taiïwan	Inventaire des substances chimiques de Taiïwan (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 09-Juin-2016

Date de la révision 21-Mars-2021

Version n° 02

Avis de non-responsabilité Tout renseignement transmis dans la présente fiche signalétique est réputé exact et fiable. Toutefois, aucune garantie d'aucune sorte n'est faite relativement à la précision des renseignements ou à la pertinence des recommandations contenus dans les présentes. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'évaluer la sécurité et la toxicité de ce produit dans ses propres conditions d'utilisation et de se conformer à toutes les lois et à toute la réglementation applicables.